

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2024 A 20 H 00**

1. Enseignement - Rentrée scolaire - Communication

Il est donné communication au Conseil Communal des chiffres de la population fréquentant les écoles communales et ce, pour la rentrée scolaire.

2. Procès-verbal de la séance du 13 juin 2024 - Séance publique - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le procès-verbal de la séance publique du Conseil Communal du 13 juin 2024.

3. Questions orales

Il est demandé au Conseil Communal s'il souhaite poser des questions orales.

4. Extension zoning de Biron - Dénomination des futures voiries - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver les dénominations suivantes pour les nouvelles voiries créées dans l'extension du zoning de Biron :

- Avenue des Agricultrices (voirie traversant les communes de Ciney et Hamois)*
- Boucle de la Belle Fermière*
- Traverse du Fourrage*
- Impasse du Colza.*

5. Voirie menant au pont Martin Gray - Dénomination - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver la dénomination suivante pour la voirie allant de la gare de Ciney vers l'intersection avec la voirie Quai de l'Industrie : Rue Martin Gray.

6. Registre des Etoile - Adhésion - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'adhérer au projet et de mettre en place un registre des étoiles au sein de la Commune de Ciney.

7. Label "Ma Commune dit OUI aux langues régionales" - Action 1.4. - Signature de la Charte pour les langues régionales ou minoritaires - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal :

- *De souscrire aux principes de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et souhaiter que la Belgique signe et ratifie ce traité ;*
- *De demander à la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui fut, dès 1992, favorable à cette Charte dont l'esprit correspond à son Décret relatif aux langues régionales endogènes, de poursuivre ses démarches en vue d'une signature et d'une ratification par la Belgique de ce traité ;*
- *De s'engager à soutenir sur le territoire de son entité les actions qui seront retenues dans l'instrument de ratification définitif et qui relèveront de ses compétences, et ce après la signature et la ratification de ce traité par la Belgique.*

8. Vente en indivision [REDACTED] d'un terrain à Chevetogne - Procès-verbal d'adjudication - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal :

- *de vendre le terrain sis à Chevetogne cadastré section B numéro 0868WP0000 d'une contenance de 8 ares 90 centiares [REDACTED] au prix de 87.000 euros soit :*
 - *43.500 euros pour la Ville de Ciney ;*
 - *43.500 euros pour [REDACTED].*

Les frais de publicité seront prix en charge à concurrence de 50 pourcents pour la Ville de Ciney et à concurrence de 50 pourcents pour les autres indivisaires.

- *de marquer son accord sur le procès-verbal d'adjudication rédigé par Maître Amélie PERLEAU ayant été signé par le Collège communal le 9 juillet 2024.*

9. Bail emphytéotique - ORES - Installation d'une nouvelle cabine électrique à Biron - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal :

- *d'approuver le projet de bail emphytéotique ;*
- *de décider que Madame Isabelle BRIQUET, commissaire au Comité d'Acquisition de Namur, est chargée de représenter la Ville de Ciney à la signature de l'acte ;*
- *de dispenser l'Administration Bureau Sécurité Juridique de prendre inscription d'office lors de la transcription de l'acte.*

10. Vente d'un terrain sis Rue de l'Indépendance au profit de [REDACTED] - Projet d'acte - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal de marquer son accord sur le projet d'acte de Maître Quentin DELWART, Notaire à Havelange à l'intervention de Maître Amélie PERLEAU destiné à authentifier la vente de la portion de terrain telle que reprise sous lot 2C et sous teinte orange au plan du géomètre Monsieur Martin TRIFFOY du 19 avril 2024 d'une superficie de 4 ares 83 centiares au profit de [REDACTED] au prix de 4.830 euros.

11. Vente d'un terrain sis rue de l'Indépendance au profit [REDACTED] - Projet d'acte du notaire - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de marquer son accord sur le projet d'acte de Maître Antoine DECLAIRFAYT, Notaire à Assesse à l'intervention de Maître Amélie PERLEAU destiné à authentifier la vente de la portion de terrain telle que reprise sous lot 2a et sous teinte bleue au plan du géomètre Monsieur Martin TRIFFOY du 19 avril 2024 d'une superficie de 30 ares 56 centiares au profit [REDACTED] au prix de 30.560 euros.

12. Eglise des Capucins - Désaffectation partielle - Avis à donner

Il est demandé au Conseil Communal d'émettre un avis favorable sur la désaffectation partielle projetée de l'Eglise des Capucins.

13. Vente de bois marchands 2024 - Exercice 2025 - Catalogue - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier spécial des charges et le catalogue de vente de bois marchands de l'exercice 2024 et plus précisément les lots 101 et 102 tels que détaillés ci-dessous :

- lot 101 : 59 bois, $\pm$ 87 m³ grumes, au lieu-dit : Trou des mouches - cpe6 ;*
- lot 102 : 343 bois, $\pm$ 404 m³ grumes, au lieu-dit : Trou des mouches - cpe6, Les Cresses - cpe 1.*

Le montant estimé pour la vente des lots est de 45.500 €.

14. Stade Lambert - Projet d'acte de vente - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le projet d'acte rédigé par Maître Amélie PERLEAU, notaire de résidence à Ciney, destiné à authentifier la vente des emprises dans les parcelles mieux désignées ci-après et sur lesquelles les différents bâtiments du projet immobilier et leurs abords privatifs, en ce compris leur liaison en sous-sol, ainsi qu'une cabine électrique HT seront érigés : Désignation des parcelles :

Commune de Ciney - Première division - Ciney :

1.Lot A (emprise du bâtiment 1) :

une emprise de vingt-sept ares (27 ares) et nonante-trois centiares (93 centiares) à prendre dans les parcelles de terrain cadastrées section D n° 0166H4P0000 (23 ares et 82 centiares), 0166K4P0000 (3 ares et 73 centiares), 0166L4P0000 (38 centiares) ;

2.Lot B (emprise du bâtiment 2) :

une emprise de dix-neufs ares (19 ares) et septante-cinq centiares (75 centiares) à prendre dans les parcelles de terrain cadastrées section D n° 0166H4P0000 (12 ares et 78 centiares) et 0166K4P0000 (6 ares et 97 centiares) ;

3.Lot C (emprise du bâtiment 3) :

une emprise de dix-neuf ares (19 ares) et trois centiares (3 centiares) à prendre dans les parcelles de terrain cadastrées section D n° 0166H4P0000 (13 ares et 9 centiares), 0166K4P0000 (5 ares et 68 centiares) et 0167N14P0000 (26 centiares).

4.Lot D (emprise de liaison en sous-sol) :

une emprise de deux ares (2 ares) et trente-neuf centiares (39 centiares) à prendre dans la parcelle de terrain cadastrée section D n° 0166H4P0000 ;

5.Lot E (emprise de la cabine électrique HT) :

une emprise de soixante-sept centiares (67 centiares) à prendre dans les parcelles de terrain cadastrées section D n° 0166K4P0000 (33 centiares) et 0166L4P0000 (34 centiares) ;

Sont compris dans la vente susvisée les immeubles par incorporation.

La Commune se garde cependant le droit de récupérer du matériel divers dans les locaux existants ainsi que sur le terrain de football, tel que (liste non exhaustive) : éclairage extérieur du terrain, filets de goals, mobiliers intérieurs (tables et chaises, ...), signalisation, etc..

15. Conseiller en Logement - Maintien des fonctions - Attestation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'attester que Madame Kristel Lecocq exerce toujours les fonctions de Conseiller en Logement et ce, à raison d'un temps plein pour le compte de la Commune de Ciney et ce, depuis le 1er mars 2020 et qu'elle a dès lors bien exercé cette fonction tout au long de l'année 2023.

16. Fabrique d'Eglise de Pessoux - Budget exercice 2025 - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver la délibération du 5 août 2024, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint Martin (Pessoux) arrête le budget, pour l'exercice 2025, dudit établissement cultuel.

17. Fabrique d'Eglise de Braibant - Budget exercice 2025 - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver la délibération du 05/08/2024, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vincent (Braibant) arrête le budget, pour l'exercice 2025, dudit établissement cultuel.

18. Fabrique d'Eglise de Spontin - Compte exercice 2023 - Avis à donner

Il est demandé au Conseil Communal d'émettre un avis à l'égard du compte de l'établissement cultuel Fabrique d'Eglise Saint-Georges de Spontin, pour l'exercice 2023.

19. Fabrique d'Eglise de Leignon - Modification budgétaire n° 1 - exercice 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver la modification budgétaire n° 1 du budget exercice 2024 de l'établissement cultuel La Fabrique d'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Leignon, votée en séance du Conseil de Fabrique du 14 juin 2024.

20. Notification Zero Déchet 2025 - Engagement et délégation - Confirmation

Il est demandé au Conseil Communal de confirmer :

- l'engagement de la commune dans la démarche Zéro déchet pour l'année 2025 en validant le contenu du document officiel de notification de la démarche zéro déchet établi dans le cadre de l'AGW du 17 juillet 2008 ;*
- la délégation au BEP Environnement de la coordination de la démarche et l'accompagnement du référent communal dans la rédaction et la mise en œuvre du plan d'actions, l'élaboration et l'introduction, à la Région Wallonne, du dossier de demande de subsides et la récupération de ceux-ci pour couvrir les frais engagés par l'intercommunale.*

21. PCDR - Projet - Approbation - Première convention - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le projet de Plan Communal de Développement Rural et de sélectionner le projet 2 du lot 1: "Aménagement de la place de la Fontaine à Ychippe" en tant que première convention.

**22. Ville de Ciney - Comptes 2023 - Corrections - Ratification -
Décision à prendre**

Il est demandé au Conseil Communal de ratifier la délibération prise par le Collège Communal en sa séance du 24 juin 2024 et demandant aux services de Tutelle de bien vouloir opérer les modifications suivantes dans le compte de résultat, au résultat d'exploitation, en mentionnant les totaux généraux et non les sous-totaux, plus précisément :

- au niveau des charges : non pas 6.287.127,13 € mais bien 29.284.974,27 € ;*
- au niveau des produits : non pas 8.091.389,67 € mais bien 34.386.487,20 €.*

et de corriger en outre une coquille au niveau du résultat de l'exercice en mentionnant la somme de 6.407.536,51 € au lieu de 6.407.436,51 €.

23. Ville de Ciney - Comptes exercice 2023 - Décision de l'autorité de tutelle - Communication

Il est donné communication au Conseil Communal de l'arrêté daté du 26 juillet 2024 par lequel le Vice-Président et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux François DESQUESNES arrête les comptes annuels pour l'exercice 2023 de la Ville de Ciney votés en séance du Conseil Communal en date du 13 juin 2024.

24. Modifications budgétaires n° 1 exercice 2024 - Réformation - Communication

Il est donné communication au Conseil Communal de l'arrêté daté du 23 juillet 2024 par lequel le Vice-Président et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux François DESQUESNES réforme les modifications budgétaires n° 1 pour l'exercice 2024 de la Ville de Ciney votées par le Conseil Communal en sa séance du 13 juin 2024.

25. Modifications budgétaires n° 2 exercice 2024 - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'arrêter les modifications budgétaires n° 2 exercice 2024.

26. ASBL Centre Culturel de Ciney - Demande de reconnaissance d'une Action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la Scène - Soutien - Financement - Précisions - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal :

- De soutenir la démarche du Centre Culturel auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles quant à sa demande visant la reconnaissance de l'Action Culturelle spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène ;*

- De prendre en charge la part communale dès activation de cette nouvelle reconnaissance au même titre que la Fédération Wallonie-Bruxelles et concrétiser cet engagement par le versement :
 - d'un montant annuel de 20.000 € sur une période de 5 ans au service ordinaire du budget communal ;
 - d'un montant annuel de 40.000 € durant 5 ans au service extraordinaire du budget communal suivant le plan d'investissement en annexe ;

Les montants susvisés seront adaptés annuellement sur la base de l'indice 01.01.2106=100 en fonction de l'indice santé.

27. ASBL Centre Culturel de Ciney - Demande de reconduction d'une action culturelle générale - Soutien - Financement - Modifications - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal d'octroyer une subvention à l'égard de l'ASBL Centre Culturel de Ciney d'un montant annuel de 89.346 € dans le cadre du contrat-programme 2025-2029.

Cette subvention sera adaptée annuellement sur la base de l'indice 01.01.216=100 en fonction de l'indice santé.

28. Isolation de logements - Octroi d'une prime - Règlement - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le règlement visant à accorder aux personnes physiques et morales qui en font la demande une prime destinée à encourager l'isolation thermique des habitations existantes sur le territoire de la Commune et ce, depuis au moins 15 ans au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition et dont elles sont propriétaires, c'est-à-dire : isolation du toit, isolation des murs, isolation du sol, remplacement des menuiseries extérieures et des vitrages.

29. Ciney - Marché public de fournitures - Mise en place d'une solution de parkings intelligents à Ciney - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges N° ID1571/EP/07.24 relatif au marché "Mise en place d'une solution de parkings intelligents à Ciney", établis par la Cellule Marchés Publics dont le montant estimé s'élève à 173.553,71€ HTVA, soit 210.000€ TVAC, étant entendu que ce montant n'a qu'une valeur indicative et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

30. Ciney - Marché public de travaux - PIMACI - Rue Courtejoie - Liaison Sovet-Braibant - Quai de l'Industrie - Rue Haljoux - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges relatif au marché "PIMACI - Rue Courtejoie - Liaison Sovet-Braibant - Quai de l'Industrie - Rue Haljoux", établi par l'INASEP dont le montant estimé s'élève à 1.054.115,90 € hors TVA ou 1.275.480,24 €, 21% TVA comprise, étant entendu que ce montant n'a qu'une valeur indicative et de passer le marché par la procédure ouverte.

31. Ciney - Marché public de travaux - Rénovation énergétique du bâtiment du CPAS de Ciney - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le cahier des charges N° ID1559/EP/06.24 relatif au marché "Rénovation énergétique du bâtiment du CPAS de Ciney", établi par la Cellule Marchés Publics en collaboration avec l'auteur de Projet, le bureau d'études Watt Else dont le montant estimé s'élève à 1.800.161€ hors TVA ou 2.178.194,81€, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure ouverte.

32. Questions orales - Réponses éventuelles

Il est donné éventuellement réponses aux questions orales des Conseillers Communaux.